

Frifire : Projet de fusion sapeurs-pompiers du district de la Broye.

La topographie, l'étendue et le morcellement du district limite la baisse des effectifs.

Topographie

Le district est composé de trois parties différentes : la Basse-Broye est une enclave située entre le lac et le canton de Vaud, le groupement d'Estavayer-le-Lac créé en 1999, la Haute-Broye avec ses trois valons.

L'étendue

Le district est vaste et les voies de communication ne sont pas comparables entre les différentes zones. A titre de comparaison : l'enclave de Surpierre (8) a une surface comparable au Grand Fribourg.



Le morcellement

Notre district comporte plusieurs enclaves qui doivent être desservies équitablement.

Objectifs

Dans son message du 12 janvier 2005, Monsieur Pierre Ecoffey, directeur de l'ECAB, avançait une diminution des effectifs de ~1/3. L'objectif a finalement été arrêté à 17 sapeurs-pompiers pour 1'000 habitants. Il s'agit toutefois d'une moyenne cantonale qui ne saurait s'appliquer sans autre au calcul de l'effectif de chaque corps de sapeurs-pompiers, ni même d'ailleurs au calcul de l'effectif total des sapeurs-pompiers du district de la Broye.

Le concept Frifire tend à revoir les bases de l'organisation d'une région s'agissant non seulement de la défense incendie mais aussi des autres types d'intervention (les inondations notamment). Le feu n'est pas la seule mission des sapeurs-pompiers. Par ailleurs, le concept vise également à renforcer les collaborations en matière de formation et d'instruction, d'entretien du matériel et d'acquisition des équipements.

Tableau récapitulatif

Regroupement	Population *	Corps locaux	Effectifs actuels
1	4760 habitants	Estavayer-le-Lac Centre de Renfort Section d'appui	33 23
2	3576 habitants	Cheyres Châbles Font-Châtillon Lully Vuissens Murist Total :	22 26 27 34 28 31 168
3	1892 habitants	Vernay Bussy-Sévaz Rueyres-Morens Total :	33 28 33 94
4	3853 habitants	Les Montets Nuvilly Cugy Fétigny Ménières Total :	48 25 49 29 19 170
5	3094 habitants	St-Aubin Delley-Portalban Vallon Gletterens Total :	29 26 21 28 104
6	3203 habitants	Domdidier Dompierre Russy Total :	47 26 19 92
7	2500 habitants	Montagny Léchelles Total :	41 24 65
8	913 habitants	Villeneuve Cheiry Surpierre Total :	26 24 26 76

* population résidante au 31.12.2006, source : http://appl.fr.ch/stat_statonline/standards/etape2.asp

Prévondavaux

La commune de Prévondavaux fait déjà partie d'un groupement vaudois. Cette solution est la plus optimale pour ce village à la frontière des deux cantons.

Infrastructures et équipement

Il appartiendra à chaque regroupement de définir les infrastructures et l'équipement nécessaires à garantir l'efficacité du corps et le respect des exigences (cf. annexe). Il s'agit d'abord d'établir les besoins avant d'aborder les questions financières (subventionnement, clés de répartition intercommunales, etc.). Cela étant, comme les CR sont équipés de véhicules CAFS, il serait opportun que les regroupements disposent du même système. Cela faciliterait l'intervention du CR Estavayer-le-Lac dans tout le district et permettrait peut-être de revoir les contours du périmètre d'intervention du CR.

Collaboration intercantonale

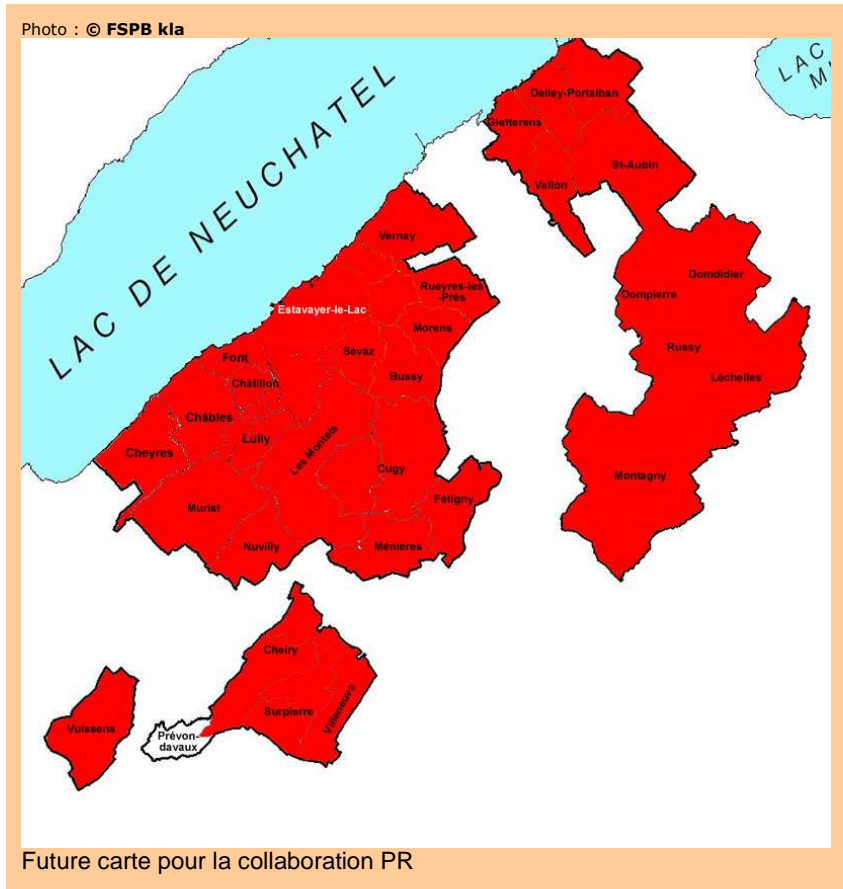
En fonction des frontières cantonales et des particularités de chaque secteur, des collaborations intercantionales pourront être étudiées (région de Domdidier et enclave du Surpierre notamment).

Protection respiratoire

Les fusions doivent s'équiper du même type d'appareil.

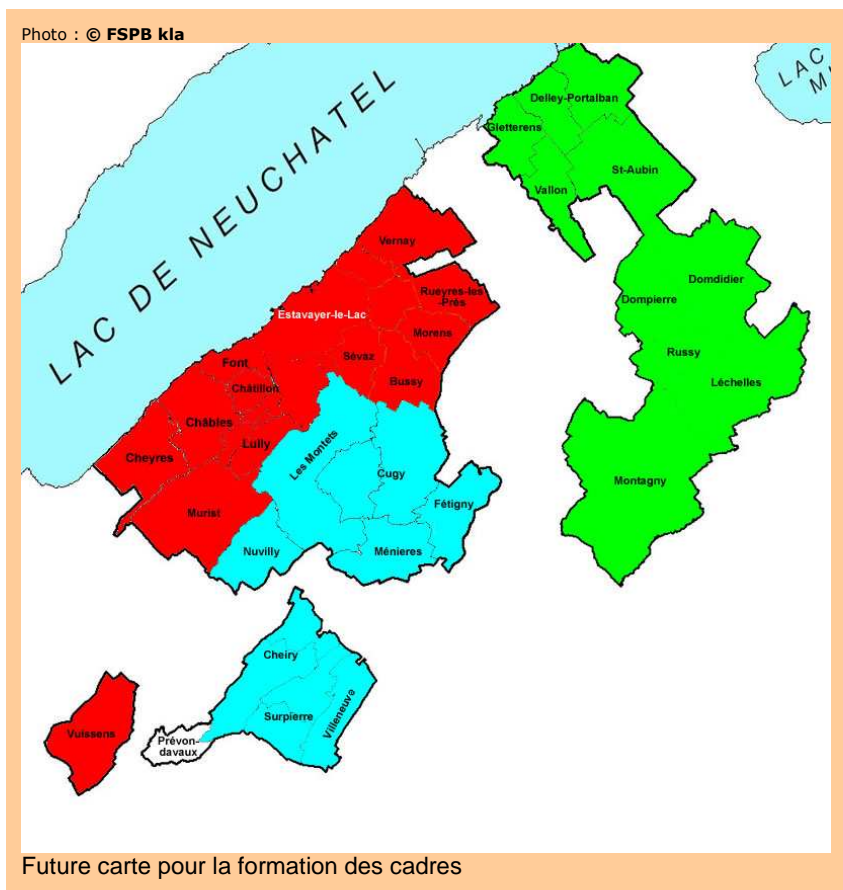
La formation des sapeurs, l'entretien des appareils et le remplissage des bouteilles devront se faire à un seul endroit dans le district (vraisemblablement Estavayer-le-Lac) dans le but d'uniformiser l'instruction et d'avoir une qualité d'entretien irréprochable.

Seul les CSP de Domdidier et Montagny ainsi que le CR Estavayer-le-Lac sont actuellement équipés de la PR.



Formation des cadres

La formation des cadres pourrait se faire sur le modèle du groupement d'Estavayer-le-Lac



Travaux de réorganisation

Un groupe de travail avait établi, en 2006, un premier projet de réorganisation. Ce groupe était composé de :

Cap Ballaman Christian, Président FSPB
Cap Ballif Philippe, Président CT Broye
Maj Baudin Emile, Cdt du centre de renfort
Cap Krattinger Laurent, Vice-président FSPB
Cap Roulin Thierry, Vice-président CT Broye

Ce premier projet a été revu à la lumière des derniers développements du projet Frifire par le comité de la FSPB et la préfecture, à savoir les personnes suivantes :

M. Chardonnes préfet
M. Bourqui Lt de préfecture
Cap Bangerter Christian
Cap Corminboeuf Alexandre
Cap Delley Guy
Cap Ballaman Christian
Cap Ballif Philippe
Cap Krattinger Laurent
Cap Roulin Thierry

Il appartient maintenant aux autorités communales de constituer des groupes de travail en fonction des regroupements qui vous sont proposés afin d'examiner leur opportunité et, cas échéant, développer un projet de regroupement. La coordination des travaux sera assurée par le comité de la FSPB.

Vous voudrez bien communiquer la composition de votre groupe de travail et la date de la première séance à info@pompiers-broye.ch, ce jusqu'au 15 mai prochain. De même, les procès-verbaux de vos différentes séances devront être régulièrement transmis à cette même adresse. Le comité se tient bien évidemment à votre entière disposition pour toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Estavayer-le-Lac, le 29 mars 2008

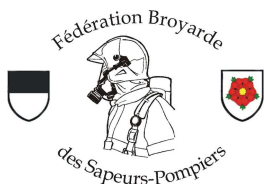
Président de la Fédération
des Sapeurs Pompiers de la Broye

Cap Ballaman Christian

Président de la Commission
Technique de la Broye

Cap Krattinger Laurent

Annexe : exigences



Frifire :
Exigences :

29 mars 2008
 Broye

Frifire : Exigences pour les sapeurs-pompiers.

Chaque CSP doit être en mesure d'intervenir avec les moyens adéquats et un minimum de 8 sapeurs dont 1 officier et 4 porteurs d'appareils PR	<i>Critère absolu</i> <i>Mesures transitoires pour la PR</i>
En 15 minutes	<i>Critère relatif applicable dans 90 % des cas</i>
En n'importe quel point de son secteur accessible avec un véhicule lourd par des routes d'accès ordinaires,	<i>Critère relatif applicable dans 90 % des cas</i>
ceci à n'importe quel moment de la journée et 365 jours par an	<i>Critère absolu</i>

2010
Effectif total du CSP
Min 25 sapeurs-pompiers
Max 100 sapeurs-pompiers